

Communiqué de presse

CASABLANCA, LE 16 JUIN 2026

SANLAM MAROC OBTIENT LE VISA DE L'AMMC POUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL AU TITRE D'UNE OPERATION DE FUSION-ABSORPTION D'ALLIANZ MAROC

Sanlam Maroc annonce avoir reçu le visa (sous la référence de VI/EM/020/2026) de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de Sanlam Maroc au titre d'une opération de fusion-absorption d'Allianz Maroc.

Un extrait du prospectus visé par l'AMMC est disponible sur :

- le site internet de Sanlam Maroc : www.sanlam.ma/fr/
- le site internet de Allianz Maroc : www.allianz.ma

Le prospectus visé par l'AMMC est disponible sans frais :

- Au siège social de Sanlam Maroc
- Au siège social d'Allianz Maroc
- Sur le site internet de Sanlam Maroc : www.sanlam.ma
- Sur le site internet de Allianz Maroc : www.allianz.ma
- Sur le site internet de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com
- Sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma

CFG Finance est le Conseiller financier et le Coordinateur global de l'Opération.